

☞ Assistantes sociales ☞

• **Madame EVRARD**, Conseil Général, locaux de la C.C.C.L
Sur rendez-vous au 05.62.06.05.44 ou au 05.62.66.46.99

• **Madame TURINI**, MSA
Sur rendez-vous, appeler le lundi matin de 9h à 12h au 05.62.58.25.06

• **Madame CHEVALIER, Association Travail et Partage**,
accompagne les chercheurs d'emploi et met à disposition, pour certains, des aides spécifiques à la personne. Permanence le jeudi sur rendez-vous dans les locaux de la C.C.C.L au 06.84.41.11.70.

☞ Centres de Loisirs ☞

Le programme des vacances du Centre de Loisirs sera disponible au CLAE, dans vos Mairies et à l'Office de Tourisme.

Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) à Saint-Clar
Vacances Février, Pâques, Eté, Toussaint et Mercredi de 7h30 à 18h30

Ressortissants CCCL				
Quotient familial	0 à 442	443 à 600	601 à 900	901 et +
Journée avec repas	3.70 €	6.50 €	9.00 €	10.50 €
½ journée avec repas	2.80 €	4.95 €	6.85 €	8.00 €
½ journée sans repas	1.85 €	3.25 €	4.50 €	5.25 €
Ressortissants hors CCCL				
Quotient familial	0 à 442	443 à 600	601 à 900	901 et +
Journée avec repas	5.20 €	8.00 €	10.50 €	12.00 €
½ journée avec repas	3.80 €	5.95 €	7.85 €	9.00 €
½ journée sans repas	2.60 €	4.00 €	5.25 €	6.00 €

Centres de Loisirs Périscolaires (C.L.A.E.) à Tournecoupe et Saint-Clar
Tous les jours d'école de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Les tarifs des CLAE de St Clar et Tournecoupe sont en cours d'élaboration en partenariat avec la CAF, et seront communiqués à la rentrée scolaire de septembre 2010.

Renseignements : 05.62.66.47.15 ou 05.62.66.41.40 - 05.62.66.31.52 (été)

☞ Meublés de Tourisme ☞

La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques prévoit que tout meublé de tourisme, mis à la location, doit préalablement faire l'objet d'une déclaration en mairie au plus tard le 1^{er} juillet.
Formulaire de déclaration d'un meublé de tourisme (cerfa n°14004*01)
Formulaire de déclaration d'une chambre d'hôte (cerfa n°13566*02)
Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009, JO du 24 juillet 2009

☞ Transport à la demande ☞

Vous résidez dans la Communauté de Communes Cœur de Lomagne.
Le service de transport à la demande peut vous amener dans les différents marchés locaux ou prendre les correspondances pour les gares SNCF : AUCH, AGEN ou TOULOUSE.

Tarifs Aller / Retour par personne :

▶ LUNDI	FLEURANCE 6 € MAUVEZIN 6 €
▶ MARDI	FLEURANCE 6 €
▶ JEUDI	SAINT CLAR 4 €
▶ VENDREDI	AUCH 10 € BEAUMONT DE LOMAGNE 6 € FLEURANCE 6 €
▶ SAMEDI	BEAUMONT DE LOMAGNE 6 €

Service gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 7 ans.

Il suffit d'appeler la veille de votre sortie au 05.62.06.99.38

Une plaquette est à votre disposition dans les mairies.

☞ Déchetterie de Manot à Saint-Clar ☞

Horaires d'ouverture : Mardi, Jeudi et Samedi de 14h00 à 17h00
Mercredi de 10h00 à 13h00
Vendredi de 10h00 à 13h30

Les encombrants, les déchets dangereux des ménages, les déchets métalliques, les gravats, les déchets verts, les grands cartons, les huiles de vidange, les pneus, le matériel informatique et l'électroménager...

Tél. : 05.62.66.46.82 (SIDEL : 05.62.68.71.44) www.syndicats-lecture.com

☞ Ramassage des Ordures à Saint-Clar ☞

Les jours de collecte :
Ordures ménagères (sacs noirs et containers marron) : Lundi matin
Produits recyclables (caisses et containers jaunes) : Mercredi matin

☞ Marchés traditionnels ☞

Le marché traditionnel se tient tous les jeudis sous la Halle à SAINT-CLAR.
Le samedi matin, a lieu un petit marché de producteurs locaux.

Communauté de Communes Cœur de Lomagne (C.C.C.L)

2, Place de la Mairie (Sous les arcades) – 32380 SAINT-CLAR

Tél. 05.62.66.41.40 (Standard automatique) Fax : 05.62.66.43.36

Email : contact@coeur-de-lomagne.com Site : www.coeur-de-lomagne.com

Horaires d'ouvertures des bureaux

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h - Le Vendredi de 8h à 12 h



☞ Horaires d'ouverture des mairies de la C.C.C.L ☞

AVEZAN	Lundi de 9h à 12h – Tél. 05 62 66 48 44 E-mail : mairie.avezan@wanadoo.fr
BIVES	Mardi de 14h à 18h et Vendredi de 8h à 12h Tél. 05 62 66 49 23 - E-mail : cummunedebives@neuf.fr
CASTERON	Vendredi de 9h à 12h – Tél. 05 62 66 45 43 E-mail : mairie.casteronlomagne@orange.fr
ESTRAMIAC	Mercredi de 8h à 12h et vendredi de 14h à 18h Tél. 05 62 66 30 69 - E-mail : communeestramiac@wanadoo.fr
GAUDONVILLE	Mardi, Vendredi de 9h à 12h - Tél. 05 62 66 47 93 E-mail : mairie-gaudonville@wanadoo.fr
ISLE BOUZON	Lundi de 17h à 18h30 - Mercredi, Vendredi de 9h à 12h Tél. 05 62 28 64 46 - E-mail : mairie.islebouzon@wanadoo.fr
MAGNAS	Mardi de 9h à 12h30 – Tél. 05 62 06 63 63 E-mail : mairie.magnas@alsatis.net
MAUROUX	Jeudi de 14h à 17h – Tél. 05 62 66 32 71 E-mail : mairie.mauroux32@orange.fr
PESSOULENS	Mardi, Vendredi de 8h30 à 12h - Tél. 05 62 66 31 44 E-mail : mairie.de-pessoulens@wanadoo.fr
PLIEUX	Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h Tél. 05 62 28 65 64 - E-mail : mairie.plieux@orange.fr
SAINT CLAR	Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h Tél. 05.62.66.40.45 - Fax. 05 62 66 32 17 E-mail : mairie-de-saint-clar@wanadoo.fr Site : www.mairie-st-clar.com
SAINT CREAC	Lundi de 9h à 12h et Jeudi de 14h à 17h Tél. 05 62 66 32 66 - E-mail : mairie.saintcreac@orange.fr
ST LEONARD	Jeudi et Samedi de 10h à 12h – Tél. 05 62 66 49 77 E-mail : mairie.stleonard@wanadoo.fr
TOURNECOUPE	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h30 Tél. 05 62 66 49 71 - E-mail : mairie.tournecoupe@wanadoo.fr Site : www.tournecoupe.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE LOMAGNE

GUIDE PRATIQUE

-Juillet 2010-

☞ Service d'aides au maintien à domicile ☞

Vous ne pouvez plus faire seul une promenade, les courses, le ménage et autres menus travaux dans la maison. Faites appel au Service d'Aide A Domicile (SAAD) assuré par le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) de SAINT-CLAR.

Renseignements :

☞ Mairie de votre domicile

☞ Bureau du SAAD au siège de la CCCL – Tél. 05.62.67.83.71

E-mail : ccas.stclar@orange.fr

Responsable du Service : Mme Corinne MONBRUN

**Permanences : - lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
- jeudi de 8h30 à 12h.**

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) mise en place depuis le 1^{er} janvier 2002 peut apporter un financement au plan d'aide à domicile ou en établissement, après étude du dossier.

☞ Prix du portage repas ☞

La Maison de Retraite de Saint-Clar assure le portage de repas sur tout le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Lomagne moyennant une participation de 6,69 Euros par repas.

S'adresser au 05.62.66.39.95 (Maison de Retraite).

☞ CLIC Lomagne 32 ☞

Centre local d'Information et de Coordination (Lecture) au service des personnes âgées et de leur entourage.

Sur Rendez-vous au 05.62.68.69.70

☞ Conciliateur de Justice ☞

Mme Claudine ESPARBES, conciliateur de justice, est présente tous les premiers mercredis du mois de 10h à 12h à la mairie de Saint Clar.